

Le gouvernement vient de faire parvenir un document énumérant les mesures qu'il compte prendre pour réformer les retraites. La crise financière européenne est un prétexte de plus pour s'attaquer aux droits sociaux des salariés, chômeurs et retraités.

Retraites : la régression n'est pas fatale ; le 27 mai en grève et dans la rue !



Le gouvernement a dévoilé son projet : ce sont des nouveaux allongements des durées de cotisation et de l'âge légal de la retraite qui sont annoncés !

Depuis les contre réformes de 1993 pour le privé, de 2003 pour les fonctionnaires et le privé, et de 2007 pour les régimes spéciaux, les niveaux de retraite n'ont cessé de baisser (de 20% !) et les inégalités hommes femmes se sont accrues du fait du système de décote.

Cela n'est pas suffisant pour le gouvernement et le patronat.

Si le verrou de la retraite à 60 ans saute, c'est la porte ouverte à une déréglementation totale.

Aujourd'hui plus de 50% des retraitables à 60 ans ne sont plus au travail du fait du chômage et de l'invalidité. Retarder l'âge légal ne changera rien, sauf un abaissement de leur niveau de pension.

Car la logique de ces contre-réformes, c'est de réduire le montant des pensions de tous les futurs retraités qui ne pourront avoir la totalité de leurs trimestres cotisés.

Fédération Sud Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet : www.sud-sante.org
Paris, le 19 mai 2010

Déjà dans la Fonction publique hospitalière, sous prétexte d'un maigre reclassement, le gouvernement remet en cause la catégorie active pour les infirmières, et autres personnels paramédicaux, ainsi que les bonifications d'années (une pour 10 ans).

Celà préjuge mal de la soi-disant prise en compte de la pénibilité !!!

De l'argent, il y en a !

Le Conseil d'Orientation des Retraites estime qu'en 2050 le besoin de financement des régimes de retraite serait de 115 milliards d'euros.

Mais le Produit Intérieur Brut sera alors supérieur à 3 800 milliards d'euros ; soit 1 900 milliards de plus qu'aujourd'hui.

Et ce serait difficile de trouver éventuellement 115 milliards pour nos retraites, dans ces 1 900 milliards supplémentaires ?

Rappelons que le bénéfice des seules entreprises françaises du CAC 40, uniquement pour les années 2007 à 2009, c'est ... 212 milliards d'euros !





Solidaires
Union syndicale

SUD revendique :

- le maintien des bonifications par enfant,
 - la suppression de la décote,
 - le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans,
 - l'extension de la catégorie active au privé avec droit de départ à 55 ans.
- Mais aussi :
- la prise en compte des années d'études et d'inactivité (chômage, congés parentaux, etc.),
 - l'indexation des retraites sur le salaire des actifs,
 - l'intégration de toutes les primes et indemnités dans le traitement de base,
 - le calcul des retraites sur la base des six meilleurs mois, dans le public comme dans le privé,
 - les 37,5 annuités pour tous, pour une retraite à taux plein,
 - pas de retraites inférieures à 1500 euros.

Arrêter les régressions, améliorer les retraites, aller vers l'égalité hommes-femmes, c'est possible, à condition de s'attaquer aux racines du problème, par le partage des richesses, le partage de l'emploi (création d'emplois dans les hôpitaux, avec titularisation ou CDI), et l'augmentation générale des salaires.

Luttons toutes et tous ensemble dans l'unité syndicale !

**LE 27 MAI ,EN GREVE ET
DANS LA RUE POUR LES
RETRAITES, LES SALAIRES
ET L'EMPLOI !**

**CE N'EST PAS AUX SALARIES,
CHOMEURS ET RETRAITES
DE PAYER LA CRISE FINAN-
CIERE EUROPEENNE !**

un préavis de grève national est déposé à partir du mercredi 26 mai 20 h jusqu'au vendredi 28 mai 8 h pour l'ensemble des personnels du secteur sanitaire et médico-social.

Le gouvernement utilise l'exemple grec pour nous imposer un plan de rigueur, mais il ne dit pas qui est responsable de cette situation !

La crise grecque et maintenant les menaces pesant sur le Portugal, l'Espagne, l'Italie (aucun pays ne pouvant d'ailleurs se croire à l'abri), illustrent les impasses de l'Union européenne (UE).

Elle s'est construite sur la concurrence entre les Etats, sur le moins disant fiscal et social avec des règles visant à exclure le plus possible l'intervention politique de la sphère économique.

Ainsi l'UE s'est dotée de règles strictes en matière de dette et de déficit public, les fameux critères de Maastricht, et il est interdit à la Banque Centrale Européenne (BCE) de financer les Etats. Ces règles étaient censées permettre la convergence des économies des différents pays et faire de l'UE une zone de stabilité monétaire.

Elles ont abouti à leur contraire. Les trajectoires économiques des pays ont totalement divergé, l'Allemagne par exemple a mené une politique d'austérité contre sa population pour gagner des parts de marché sur ses voisins européens. Pour rester dans les critères de Maastricht, les autres doivent faire de même, réduire le coût du travail... et la spirale du dumping social continue, sans fin si nous laissons faire.

Loin d'être une zone de stabilité, l'UE est aujourd'hui livrée à une spéculation financière, de fait, par la Banque Centrale Européenne : les banques se refinancent auprès d'elle à un taux de 1% pour prêter aux Etats à des taux qui sont allés jusqu'à 10 % dans le cas de la Grèce.

**Et les marchés, comment ils vont ?
Pas mal, et assurément mieux que vous !**

A peine les détails de l'attaque sans merci contre le peuple grec étaient-ils réglés que "les marchés" connaissaient déjà une importante hausse ; comment mieux exprimer à quel point le Fonds Monétaire International et l'Union Européenne n'ont qu'un but : restaurer de fortes marges de profits pour les spéculateurs et les actionnaires, en écrasant les populations si c'est nécessaire.

Il faut casser cette spirale infernale, imposer une logique différente, basée sur les besoins de la collectivité, et plus centrée sur les seuls appétits financiers d'une minorité.

Fédération Sud Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet : www.sud-sante.org

Paris, le 19 mai 2010